



L'apprentissage dans l'académie de Bordeaux au 31/12/2021

La croissance des effectifs de l'apprentissage observée depuis la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel se confirme encore cette année, avec une progression de 31 % du nombre d'apprentis formés dans l'académie entre 2020 et 2021. Cette hausse est plus marquée que dans l'ensemble de la région académique (26 %).

Le nombre d'apprentis formés dans l'académie de Bordeaux s'élève à 43 195 apprentis en 2021, soit deux fois plus qu'en 2017.

La croissance a été particulièrement marquée aux niveaux supérieurs (+ 37 % au niveau 5 entre 2020 et 2021 et + 52 % aux niveaux 6, 7 et 8).

L'enseignement supérieur regroupe désormais 56 % des apprentis.

Dans l'académie, comme en Nouvelle-Aquitaine, l'apprentissage concerne 8 % des jeunes de 16-29 ans. L'écart se réduit entre les académies de Bordeaux et de Poitiers.

Le nombre d'apprentis en EPLE a progressé de 25 % en un an. Comme en 2020, ils représentent près de 8 % de l'ensemble des apprentis de l'académie.

Les spécialités des services regroupent désormais 59 % des apprentis, contre 52 % en 2020. Les filles restent majoritaires dans ces spécialités (56 % des effectifs) alors qu'elles sont toujours minoritaires dans les spécialités de la production (14 %).

Les principales entreprises formatrices relèvent toujours du commerce et de la réparation d'automobiles et de motos, de la construction et de l'industrie manufacturière.

L'apprentissage reste très peu présent dans plusieurs secteurs d'activité (production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, industries extractives...).

■ 165 CFA pilotent 328 sites de formation dans l'académie

Fin 2021, l'académie de Bordeaux regroupe 165 centres de formation des apprentis (CFA), soit 28 de plus que l'année précédente. Parmi ces établissements, 49 sont sous la tutelle pédagogique du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 21 sous celle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et 29 sous celle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Les établissements sans tutelle (OF-CFA) sont au nombre de 62 (+ 22 par rapport à 2020).

L'académie regroupe désormais 62 % des CFA de Nouvelle-Aquitaine (57 % en 2020) et 56 % des sites de formation. Dans l'académie, 47 % des CFA sont situés en Gironde et 21 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les sites de formation de l'académie sont majoritairement dans ces deux départements : 41 % des sites se trouvent en Gironde et 23 % dans les Pyrénées-Atlantiques.

Nombre de CFA et de sites de formation en 2021

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Académie	Nouvelle-Aquitaine
CFA	26	77	14	14	34	165	268
Sites de formation	47	135	36	33	77	328	588

Source : SIFA au 31 décembre 2021

■ 43 195 apprentis, soit une progression de 31 % en un an

Fin 2021, 43 195 apprentis sont formés dans l'académie de Bordeaux, soit 60 % des effectifs de la région académique. Parmi ces jeunes, près de 3 900 sont rattachés à un CFA situé en dehors de la région académique, le plus souvent en Ile-de-France. Près de trois apprentis sur cinq étudient dans des sites de formation implantés en Gironde et près d'un sur cinq dans les Pyrénées-Atlantiques. Les autres départements regroupent entre 6 et 9 % des apprentis formés dans l'académie.

Entre 2020 et 2021, le nombre d'apprentis a augmenté de 31 % dans l'académie de Bordeaux, soit une progression plus marquée qu'en Nouvelle-Aquitaine (+ 26 %). Cette évolution confirme la tendance très nette observée depuis la réforme de l'apprentissage. Ainsi, en 2021, le nombre d'apprentis formés dans l'académie est deux fois plus élevé qu'en 2017 (+ 59 % dans l'académie de Poitiers et + 55 % dans celle de Limoges).

Effectifs d'apprentis formés dans l'académie et en Nouvelle-Aquitaine en 2021

	Nombre d'apprentis en 2021	Rappel 2020	Evolution 2020-2021 (%)	Rappel 2019-2020 (%)
Académie de Bordeaux	43 195	33 039	30,7	43,0
Académie de Limoges	6 434	5 095	26,3	23,0
Académie de Poitiers	22 370	18 813	18,9	15,2
Nouvelle-Aquitaine	71 999	56 947	26,4	33,0
France métropolitaine + DROM	834 063	629 635	32,5	31,5

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2021

■ Plus de la moitié des apprentis suivent une formation de niveau supérieur

La dynamique induite par la réforme de l'apprentissage est surtout tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur qui représentent désormais 56 % des apprentis (contre 36 % en 2019).

En un an, la part des apprentis suivant une formation de niveaux 6, 7 et 8 a progressé de 6 points, passant de 29 à 35 %. Au niveau 5, cette augmentation a été plus modérée (+1 point).

Le taux de croissance du nombre d'apprentis dans le supérieur est plus fort dans l'académie qu'en Nouvelle-Aquitaine, au niveau 5 (+ 37 % contre + 35 %) comme au niveaux 6, 7 et 8 (+ 52 % contre + 46 %).

Les apprentis de niveau CAP (niveau 3) représentent désormais 26 % de l'effectif global. Cette proportion, en baisse par rapport à 2020 (31 %), est inférieure à la moyenne de Nouvelle-Aquitaine (29 %).

La part des apprentis en formation de niveau 4 s'élève à 17 % en 2021, là aussi en baisse par rapport à 2020 (19 %) et inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine (19 %).

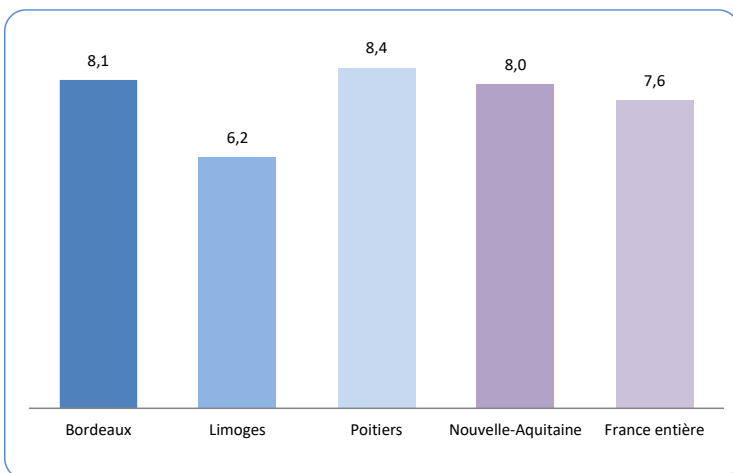
Evolution du nombre d'apprentis par niveau et diplôme*

	2020	2021	Evolution (en %)
CAP	8 772	8 981	2,4
Autres diplômes de niveau 3	1 321	1 832	38,7
Total Niveau 3	10 093	10 813	7,1
BP (y c. BP JEPS)	2 677	2 853	6,6
Bac professionnel	2 876	3 060	6,4
Autres diplômes de niveau 4	871	1 406	61,4
Total Niveau 4	6 424	7 319	13,9
BTS	5 247	7 738	47,5
Autres diplômes de niveau 5	1 607	1 657	3,1
Total Niveau 5	6 854	9 395	37,1
Master	766	1 150	50,1
Licence	1 366	1 574	15,2
Diplôme d'ingénieur	980	1 095	11,7
Autres diplômes de niveaux 6, 7 et 8	6 556	10 849	65,5
Total Niveaux 6, 7 et 8	9 668	14 668	51,7
Total apprentis	33 039	43 195	30,7

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2021

* Informations inconnues pour 1000 apprentis en 2021 (2 %)

Proportion des 16-29 ans en apprentissage en 2021 (en %)



Sources : SIFA au 31 décembre 2021, Insee (bilan démographique, mars 2022)

■ Dans l'académie, 8,1 % des jeunes de 16-29 ans sont en apprentissage

En 2021, les jeunes en apprentissage représentent désormais 8,1 % des jeunes de 16-29 ans domiciliés dans l'académie (6,3 % en 2020). Cette proportion est proche de la moyenne régionale (8,0 % en Nouvelle-Aquitaine) mais supérieure à la moyenne française (7,6 % en France). Au sein de la région académique, le poids de l'apprentissage reste plus élevé dans l'académie de Poitiers mais l'écart avec l'académie de Bordeaux se réduit (+ 1,1 point en 2020, + 0,3 point en 2021).

Le poids de l'apprentissage dans la population de 16-29 ans varie selon les académies et les régions. Il est lié au contexte économique local (nombre d'entreprises accueillant des jeunes...) et au dynamisme de la formation professionnelle.

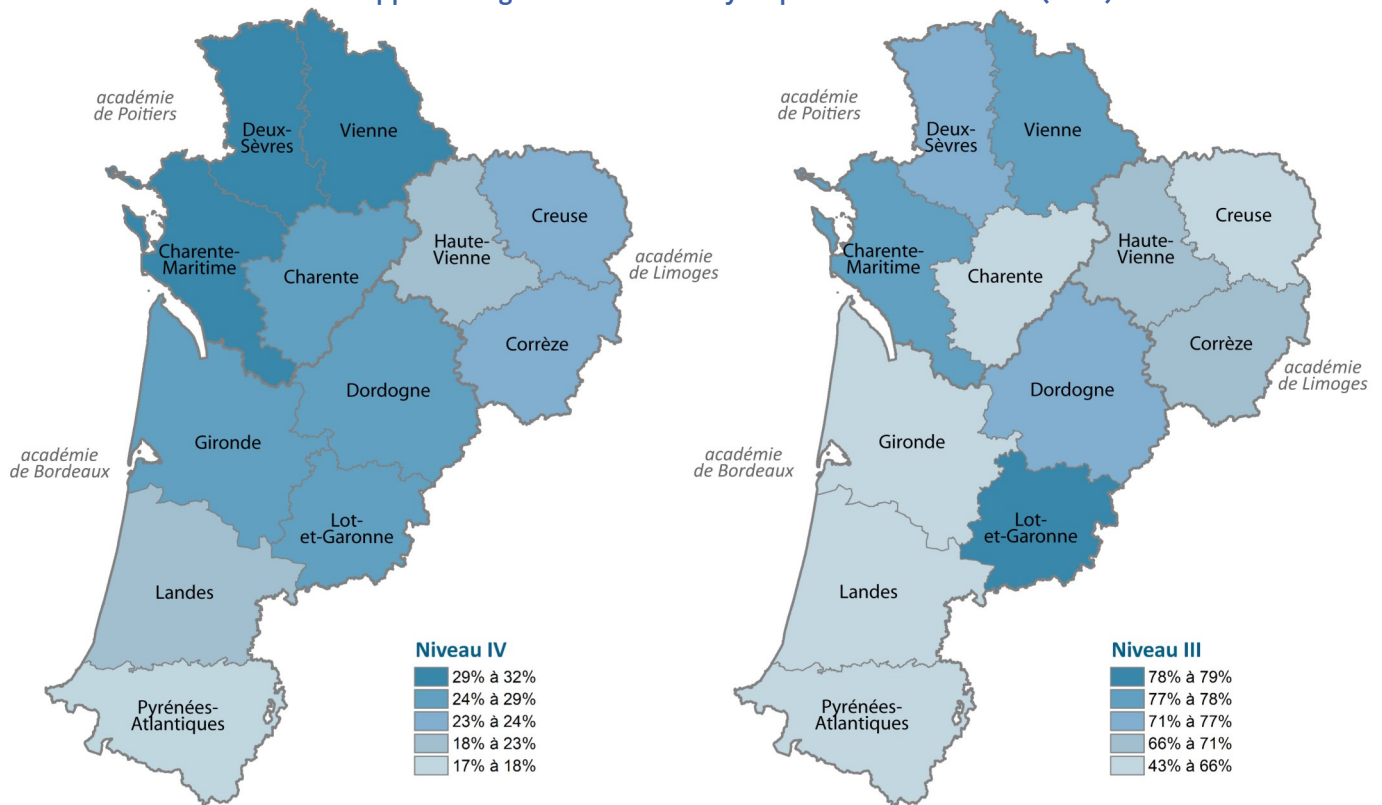
L'académie de Bordeaux se situe désormais au 6^{ème} rang national (sur les 25 académies de métropole) et la Nouvelle-Aquitaine au 4^{ème} rang national (sur les 13 régions académiques de métropole).

■ L'apprentissage représente 36 % des effectifs du second cycle professionnel

Dans l'académie de Bordeaux, l'apprentissage représente 68 % des effectifs du second cycle professionnel au niveau 3 et 23 % au niveau 4. A ces niveaux, le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel est plus élevé qu'en France (respectivement 64 % et 22 %) mais un peu moins qu'en Nouvelle-Aquitaine (70 % et 25 %).

Dans la région académique, le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel est particulièrement élevé en Charente-Maritime et dans la Vienne, ainsi que dans les Deux-Sèvres au niveau IV et le Lot-et-Garonne au niveau III.

Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2021 (en %)



Sources : SIFA au 31 décembre 2021, Système scolaire (SYSCA), MEN-DEPP

■ Une augmentation de 25 % des apprentis en EPLE

Fin 2021, environ 3 300 apprentis suivent une formation en établissement public local d'enseignement (EPL), soit 25 % de plus qu'en 2020.

Les apprentis en EPL représentent 7,6 % de l'ensemble des apprentis de l'académie.

Cette part est inférieure à celle observée en Nouvelle-Aquitaine (8,3 %) mais supérieure à la moyenne française (6,8 %).

Au sein de la région académique, Limoges se distingue avec une forte part d'apprentis en EPL (près de 21 %) et une croissance élevée des effectifs en EPL entre 2020 et 2021.

Effectifs d'apprentis en EPL en 2021

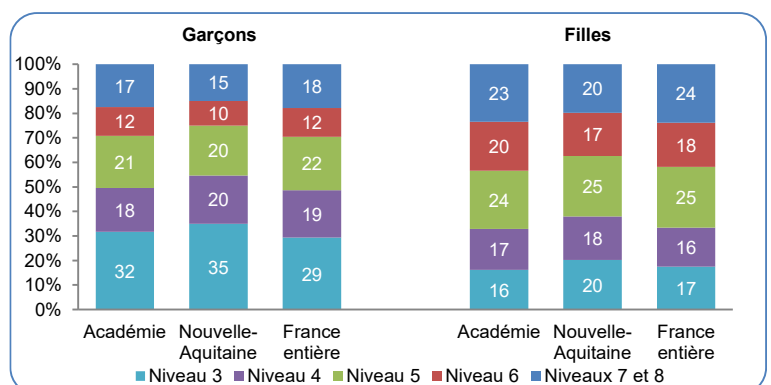
	Apprentis en EPL	Ensemble des apprentis	Part en EPL (%)	Evolution EPL 2021/2020 (%)
Académie de Bordeaux	3 301	43 195	7,6	24,6
Académie de Limoges	1 321	6 434	20,5	36,7
Académie de Poitiers	1 374	22 370	6,1	8,0
Nouvelle-Aquitaine	5 996	71 999	8,3	22,7
France métropolitaine + DROM	56 576	834 063	6,8	17,6

Source : SIFA aux 31 décembre 2020 et 2021

■ En 2021, un garçon apprenti sur deux prépare un diplôme de l'enseignement supérieur

Dans l'académie, comme en Nouvelle-Aquitaine et au niveau national, le niveau de formation des apprentis diffère selon le sexe. La part des apprentis suivant une formation de niveau secondaire reste plus élevée chez les garçons que chez les filles. L'écart est particulièrement marqué au niveau 3 qui représente 36 % des apprentis chez les garçons et 16 % chez les filles. A l'inverse, comme en 2020, la part des apprentis de niveau supérieur est plus forte chez les filles : 24 % préparent un diplôme de niveau 5, 20 % un diplôme de niveau 6 et 24 % un diplôme de niveau 7 ou 8 (contre respectivement 21 %, 12 % et 18 % pour les garçons). Désormais un garçon apprenti sur deux prépare une formation de niveau supérieur, contre 44 % en 2020.

Répartition des apprentis par sexe et niveau* (en %)



Source : SIFA au 31 décembre 2021

* Informations inconnues pour 1000 apprentis (2 %)

■ Dans les formations de niveaux 3 et 4 liées aux services, les deux tiers des apprentis sont des filles

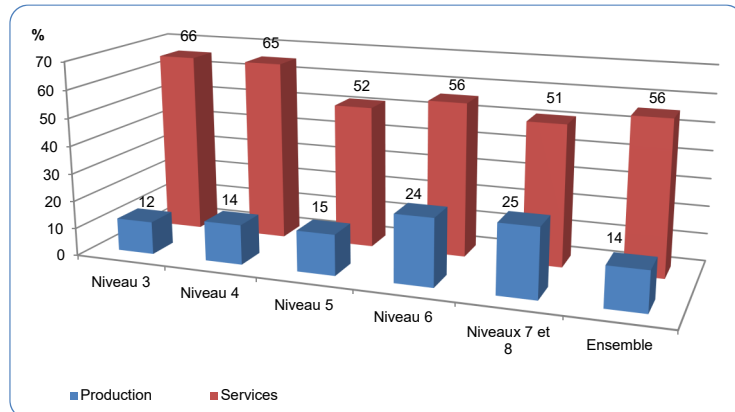
En 2021, les filles représentent 39 % des apprentis. Comme en 2020, leur part est plus élevée dans les spécialités de formation liées aux services (56 % contre 14 % dans les spécialités de la production).

Dans ces spécialités, aux niveaux 3 et 4, les deux tiers des apprentis sont des filles. Aux niveaux supérieurs, les effectifs sont plus équilibrés entre les filles et les garçons.

Dans les spécialités de la production, la part des filles progresse avec le niveau d'études, passant de 12 % au niveau 3 à 25 % aux niveaux 7 et 8.

Quel que soit le niveau de formation et le domaine de spécialité, la part des filles a peu évolué en un an.

Part des filles par niveau de formation dans les spécialités de la production et des services* (%)



Source : SIFA au 31 décembre 2021

* Informations inconnues pour 1000 apprentis (2 %)

■ Plus de la moitié des apprentis suivent une formation dans le domaine des services

Dans l'académie, le poids des spécialités de formations liées aux services continue de progresser, passant de 52 % en 2020 à 59 % en 2021, au détriment des spécialités de la production qui regroupent désormais 40 % des apprentis. Le poids des spécialités des services reste plus élevé qu'en Nouvelle-Aquitaine (55 %).

Dans le domaine de la production, les spécialités les plus représentées restent celles des transformations, de la mécanique-électricité-électronique et du génie civil-construction-bois.

Dans le domaine des services, les deux principales spécialités de formation sont, comme en 2020, les échanges-gestion ainsi que les services aux personnes.

La part des filles varie fortement selon les spécialités de formation.

Dans le domaine de la production, les spécialités les plus féminisées sont celles des matériaux souples (68 %).

Avec respectivement 80 % et 76 % de filles en 2021, les spécialités plurivalentes des services et celles des services aux personnes sont les spécialités les plus féminisées du domaine des services. Enfin, les spécialités des échanges et de la gestion regroupent une majorité de filles (51 %).

Les filles restent très peu représentées en mécanique, électricité, électronique (5 %) ainsi qu'en génie civil, construction, bois (6 %).

Répartition des apprentis selon la spécialité de formation en 2021*

Domaines de spécialités	Effectifs	%	Part des filles (%)	Part des garçons (%)
11 - Mathématiques et sciences	111	0,3	45,9	54,1
12 - Sciences humaines et droit	178	0,4	75,8	24,2
13 - Lettres et arts	32	0,1	75,0	25,0
SPECIALITES DISCIPLINAIRES	321	0,8	65,4	34,6
30 - Spéc. plurivalentes des services	69	0,2	79,7	20,3
31 - Echanges et gestion	16 099	38,1	51,1	48,9
32 - Communication et information	3 590	8,5	46,9	53,1
33 - Services aux personnes	4 835	11,5	76,2	23,8
34 - Services à la collectivité	462	1,1	48,3	51,7
SPECIALITES DES SERVICES	25 055	59,4	55,4	44,6
20 - Spéc. pluri-techno. de la production	1 061	2,5	17,5	82,5
21 - Agriculture, pêche, forêt	2 473	5,8	28,3	71,7
22 - Transformations	4 481	10,6	23,1	76,9
23 - Génie civil, construction, bois	4 213	10,0	5,9	94,1
24 - Matériaux souples	31	0,1	67,7	32,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	4 560	10,8	5,4	94,6
SPECIALITES DE LA PRODUCTION	16 819	39,8	14,5	85,5
Ensemble	42 195	100,0	39,2	60,8

Source : SIFA au 31 décembre 2021

* Informations inconnues pour 1000 apprentis (2%)

■ Les entreprises formatrices relèvent principalement de trois grands secteurs d'activité

Fin 2021, plus de la moitié des apprentis ont signé leur contrat avec une entreprise relevant de trois secteurs d'activité : le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles qui regroupe 26 % des apprentis, la construction (15 %) ainsi que l'industrie manufacturière (13 %).

Viennent ensuite les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (6 %), de l'hébergement et de la restauration, des activités de services administratifs et de soutien et le secteur des autres activités de services qui rassemblent chacun 5 % des apprentis. Les entreprises de la filière agriculture, sylviculture et pêche et celles des activités financières et d'assurance rassemblent chacune 4 % des effectifs.

Certains secteurs d'activités recourent très peu à l'apprentissage (production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution, industries extractives...).

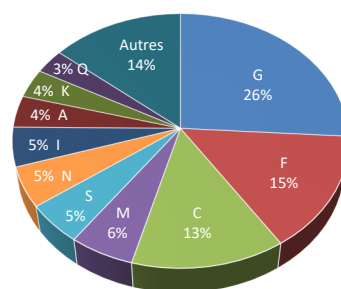
Pour en savoir plus :

<https://www.ac-bordeaux.fr/apprentissage-121969>

<https://www.education.gouv.fr/etudes-et-statistiques>

« L'apprentissage au 31 décembre 2021 » - Note d'information n°22.22 – juillet 2022

Répartition des apprentis selon l'activité des entreprises*



Source : SIFA au 31 décembre 2021

* non-réponse pour 31 % des apprentis

G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

F : Construction

C : Industrie manufacturière

M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

S : Autres activités de services

N : Activités de services administratifs et de soutien

I : Hébergement et restauration

A : Agriculture, sylviculture et pêche

K : Activités financières et d'assurance

Q : Santé humaine et action sociale

Autres : Information et communication, Activités immobilières, Transports et entreposage, Arts, spectacles et activités récréatives, Administration publique, Enseignement, Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution, Industries extractives

Source de données :

Les données présentées sont issues du système d'information des apprentis (SIFA) mis en place au niveau national depuis 2006. Cette base de données individuelles recense de façon exhaustive les apprentis inscrits et présents au 31 décembre de chaque année. Le champ couvert par SIFA est la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte depuis 2011).

Précisions : La mise en application de la loi du 5 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel a entraîné la création d'OF-CFA depuis 2019. L'enquête SIFA a été réalisée sur le champ des OF-CFA repérés et immatriculés à la date de janvier 2022.

Définitions :

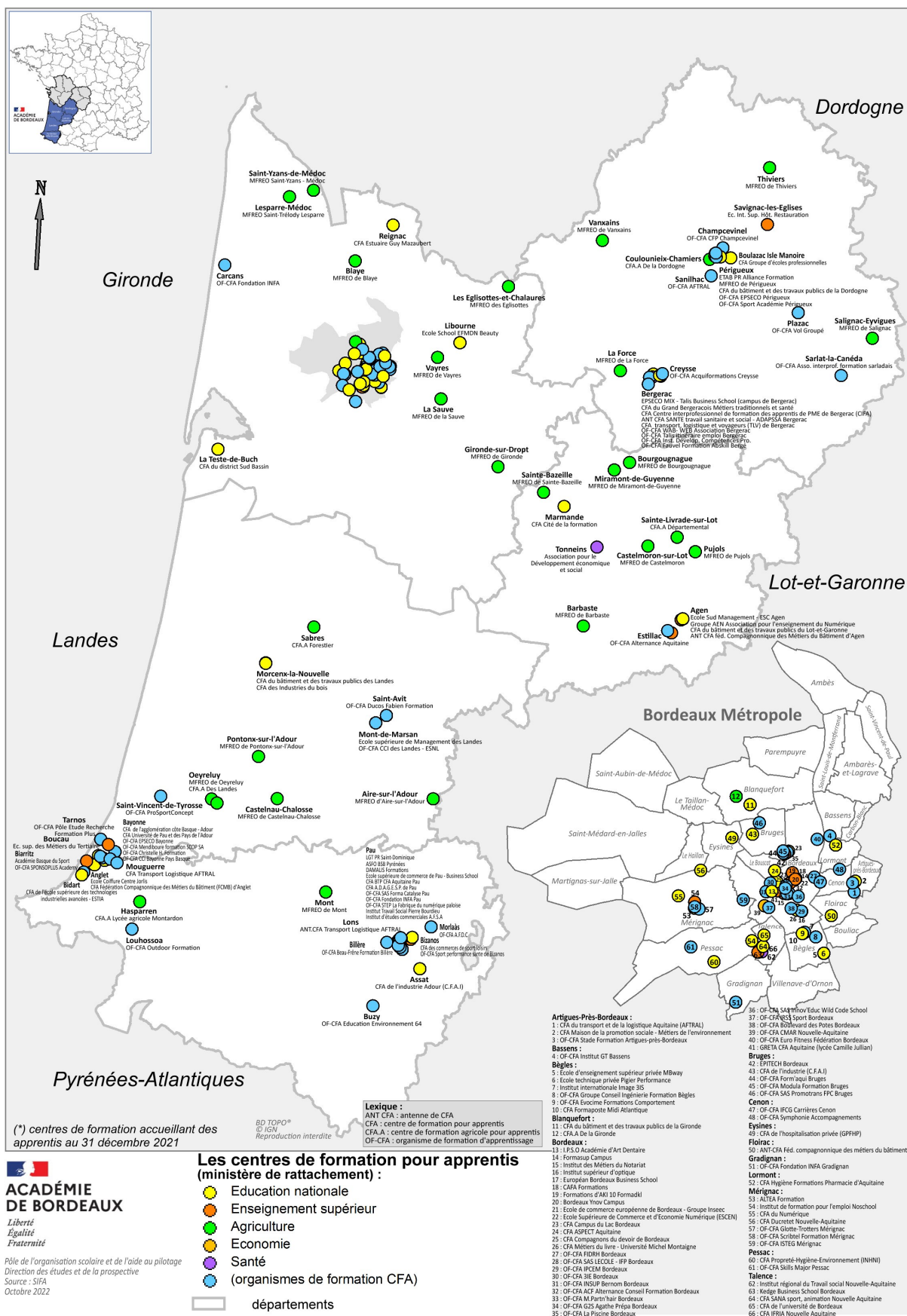
Les **apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 29 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Nomenclature des niveaux de formation : Introduit par la loi du 5 septembre 2018, le cadre national des certifications professionnelles est la nouvelle nomenclature à laquelle l'ensemble des ministères et organismes certificateurs doivent se référer pour déterminer le niveau de qualification des certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Nomenclature approuvée le 21 mars 1969 par le groupe permanent de la formation professionnelle et de la promotion sociale	Cadre national des certifications professionnelles	Équivalence / diplômes
Niveau V	Niveau 3	CAP
Niveau IV	Niveau 4	Bac
Niveau III	Niveau 5	Bac +2
Niveau II	Niveau 6	Licence
Niveau I	Niveau 7	Master
	Niveau 8	Doctorat

Les centres de formation pour apprentis (*) dans l'académie de Bordeaux - année scolaire 2021-2022



Sophie BATISTA